

## Enquête publique

### Projet d'aménagement du parking des ruelles et de création de circulations douces sur la commune d'Épernon

Mesdames, Messieurs les élus, Monsieur le commissaire enquêteur,

Le projet pour la mise en œuvre de l'action bourgs centre en Eure et Loir à Épernon doit permettre de redynamiser l'hyper centre de la Ville D'Épernon.

Ce projet aura pour objectif d'insérer le citoyen dans son milieu naturel avec ses richesses locales qui sont très fortes sous différents axes (Culturel, Patrimonial, diversité sociétale...).

La mise en œuvre de ce projet créera probablement des vocations pour un retour vers une activité plus proche et plus locale des jeunes et moins jeunes.

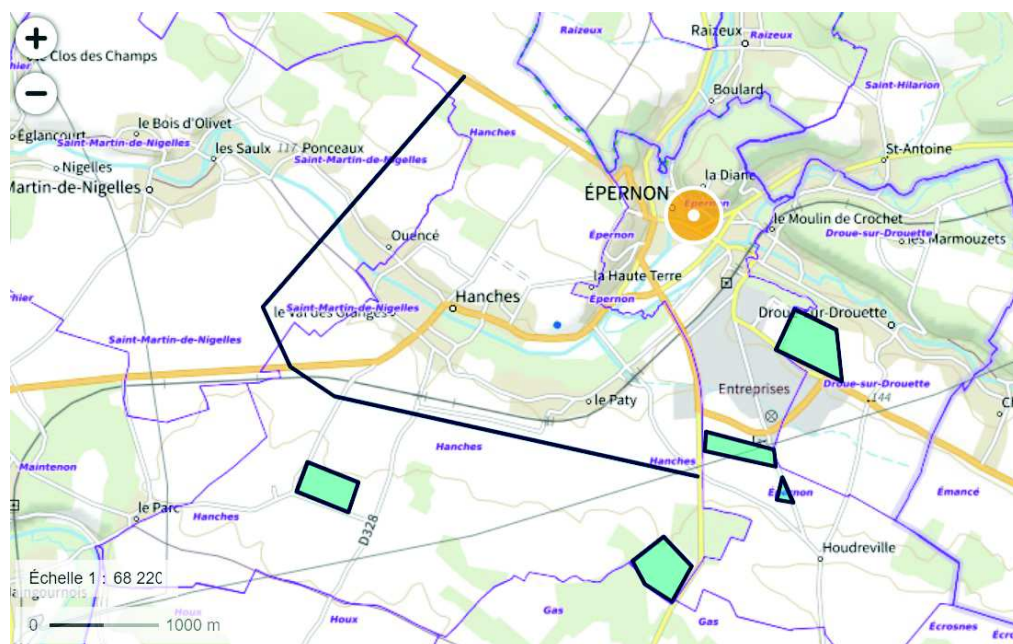
Des lors que nous intégrons ce projet sur le périmètre proche d'Épernon avec les communes à proximité directe, Hanches et Droue sur Drouette le contexte de préservation naturel a une toute autre orientation.

Les projets de ces trois communes pour les 5 années à venir vont contribuer à artificialiser plusieurs dizaines d'hectares de terre agricoles actuellement productrice de matières premières agricoles.

PLUI porte eurélienne d'île de France.

Commune		Surface agricole
Droue sur drouette	OAP N°14	23 ha
Hanches	Carrière SEMC	20 ha
Hanches	Carrière SIBELCO	20 ha
Hanches	Déviation création (6,6 km)	33 ha
Hanches	Lycée	4 ha
Épernon	OAP N°13 (St Anne) phase 1	12 ha
Épernon	Création cimetièrre	2 ha
<b>Total</b>		<b>112 ha</b>

Ci-joint le positionnement des éléments cités :

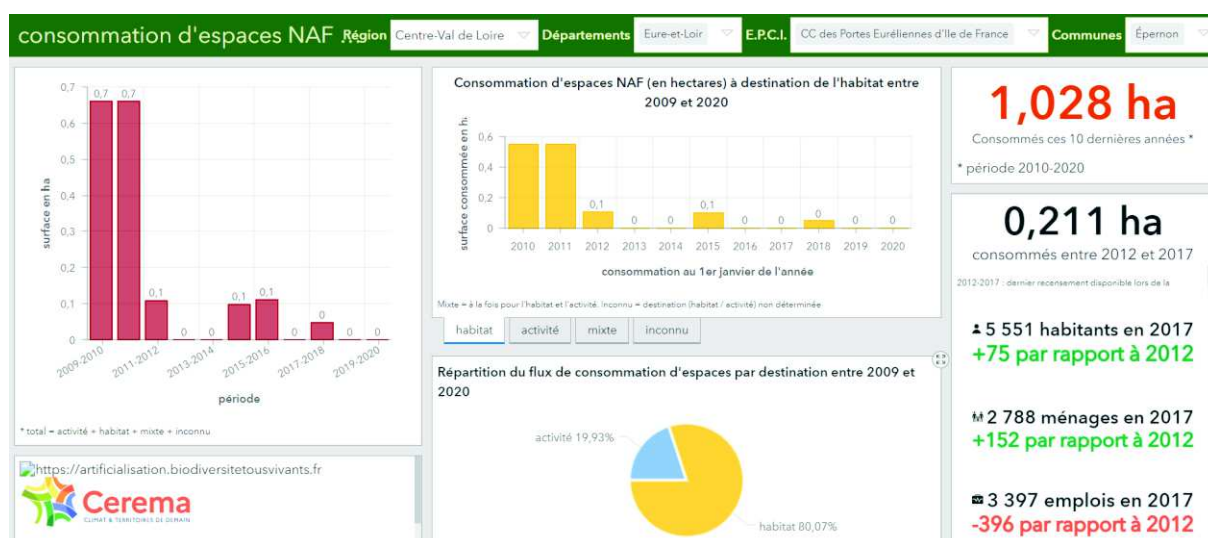
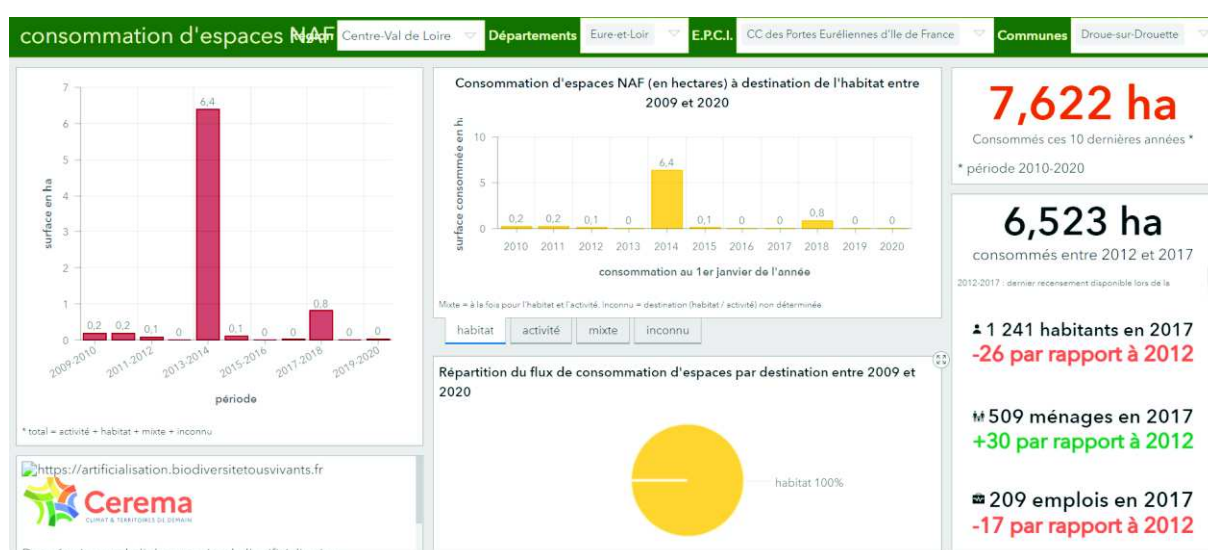


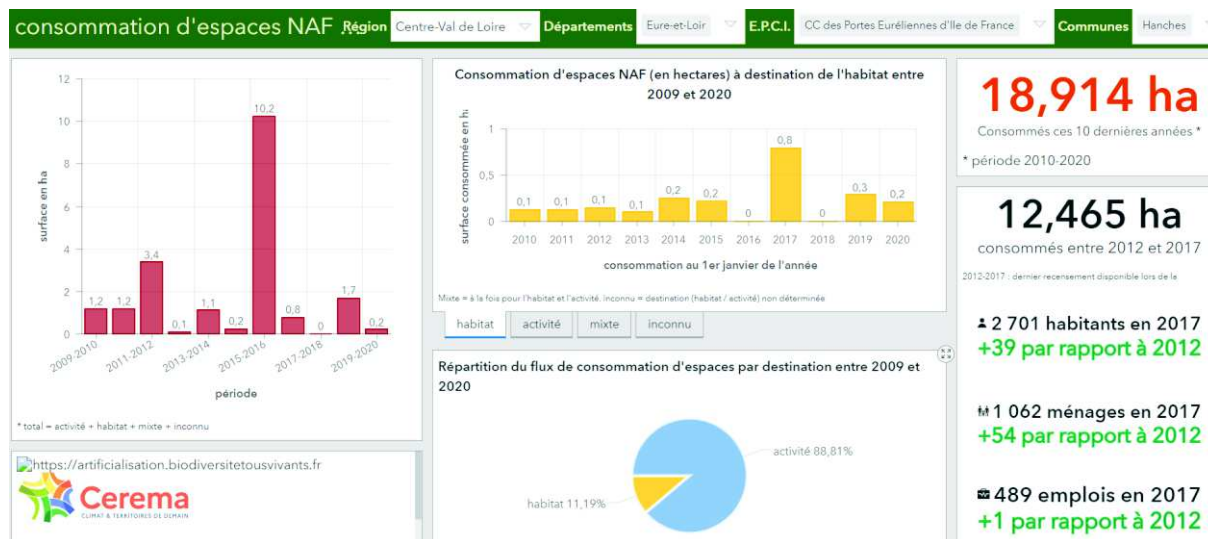
Il est à noter que la législation actuelle impose aux exploitants de carrière de remettre les parcelles comme elles étaient à l'origine. Mais nous pouvons le constater avec l'imagerie satellitaire actuelle que lorsque le tréfond a été modifié nous ne pouvons retrouver le caractère initial des sols. Plus de 50 années après un remembrement foncier (local), nous observons encore le positionnement des chemins ruraux. Pour information, les chemins ruraux ne perturbent que les horizons superficiels du sol et non le tréfond.

Si nous suivons l'artificialisation des sols via le CEREMA depuis 10 années :

Commune	Surface
Droue sur drouette	7,62 Ha
Epernon	1,28 Ha
Hanches	18,91 Ha
<b>Total</b>	<b>27,81 Ha</b>

Ci-joint les données :





Nous pouvons constater que l'artificialisation des sols des dix dernières années n'est que de 27,81 Ha et que celle qui est à venir pour les cinq prochaines années (projets engagés) et de **112 ha**.

En tant que professionnel agricole et le dernier de la commune d'Epernon, nous observons notre outil de travail diminuer très rapidement.

Le 1 janvier 2023, un nouveau plan stratégique national pour la future politique agricole commune se met en place (2023-2027 PSN PAC).

Ce PSN a un volet intégrant un « Verdissement » afin de préserver et / ou restaurer notre biodiversité, limiter l'impact du changement climatique et stockant du carbone et une autonomie protéinique de notre nation. Ces éléments ont déjà été intégré dans mon entreprise en m'orientant vers une agriculture régénérative laissant le moins possible d'éléments négatifs dans son environnement (Eau, Air, Sol) tout en conservant une production saine et économiquement accessible à tous.

Cette mise en œuvre génère la mise en place d'éléments improductifs sur nos exploitations.

L'artificialisation des sols et la mise en œuvre du nouveau PSN vont diminuer la surface des terres agricoles productives sur notre territoire.

La profession agricole observe déjà les effets du changement climatique sur nos productions actuelles. Ce changement climatique entraîne de facto une baisse de production ainsi qu'une forte volatilité des productions.

Cette forte progression d'artificialisation des sols pour les cinq prochaines années va fortement accélérer la chute de la production locale de produits agricoles.

L'agriculture française est déjà dans un contexte économique complexe qui conforte les importations compétitives de pays tiers (Cf Agreste). [https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Ana172%20/Analyse\\_1722112.pdf](https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Ana172%20/Analyse_1722112.pdf)

Au travers au projet centre bourg d'Epernon, l'objectif est de « redynamiser le cœur d'Epernon » et de sensibiliser le citoyen à la biodiversité au travers des zones humides. Comment ferons-nous pour approvisionner les commerçants de produits agricoles locaux si notre production locale est en chute avec une évolution démographique locale en hausse ?

L'économie circulaire a besoin de tous ses acteurs locaux pour réussir face au changement qui nous attends pour les années à venir.

Probablement que l'ensemble de ces projets peuvent être retravailler afin de mieux prioriser le développement de notre espace local et dans le temps afin de conserver un équilibre pour les générations à venir.

Comme le citait Saint Exupéry : "**Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants**" !

Sylvain COUSSEINS